

# COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 25 FEVRIER 2020 – 19 H 30

L'an deux mil vingt, le mardi 25 février à 19h30, les membres composant le Conseil Municipal de Provins se sont réunis à la mairie, sur la convocation et sous la présidence du Maire.

Etaient présents	M. LAVENKA, M. BRAY, Mme BAIOCCHI, M. JEUNEMAITRE, M. PATRON, Mme PRADOUX, Mme CANAPI, Mme HOTIN, Mme MARTIN, Mme CAMUSET, M. LEVASSEUR, Mme GONCALVES, M. BENECH, M. JIBRIL, M. GAUFILLIER, Mme BAALI-CHERIF, Mme OCANA, M. DEMAISON, Mme SPARACINO, M. ROUSSEAU, M. PERRINO, M. RAFIK (arrivé à 19h40), Mme FISCHER
Excusé(s) représenté(s)	Mme CHEVET, adjointe, par Mme CANAPI Mme ARONIO DE ROMBLAY, conseillère municipale, par M. JEUNEMAITRE M. POUCHIN, conseiller municipal, par Mme BAIOCCHI M. GUILLABERT, conseiller municipal, par Mme PRADOUX M. JACOB, conseiller municipal, par M. LAVENKA Mme BENARD-BIENVENU, conseillère municipale, par M. BRAY Mme BACQUET, conseillère municipale, par M. PATRON Mme ANDRÉ, conseillère municipale, par Mme FISCHER
Excusé(s) non représenté(s)	M. PERCHERON M. POLLET
Absent(s)	/
Secrétaire de séance :	M. LEVASSEUR

. Nombre de Conseillers en exercice :	33.
. Nombre de Conseillers présents :	23.
. Nombre de Conseiller(s) représenté(s) :	8.
. Nombre de Conseiller(s) excusé(s) non représenté(s) :	2.
. Nombre de Conseiller(s) absent(s) :	0.
. Date de la convocation : 18 février 2020	

M. le Maire informe le conseil municipal de sa volonté d'ajouter trois délibérations à l'ordre du jour à savoir : 1- campagne de travaux 2020 – demande de subvention de l'Etat ; 2- Eclairage de la Tour César et de la Collégiale St-Quiriace – demande de subvention ; 3- Dénomination de l'Établissement Médico-Social (EPMS) du Provinois.

Le conseil municipal accepte l'ajout de ces délibérations à l'ordre du jour à l'unanimité. Elles seront examinées en point n°2020.13, 2020.14 et 2020.17

#### **DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

A l'unanimité (30 voix "pour"), M. LEVASSEUR est désigné secrétaire de séance.

#### **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 JANVIER 2020**

Adopté à l'unanimité (30 voix « pour »).

oooOooo

### **URBANISME, TRAVAUX ET COMMERCE**

Arrivée de M. RAFIK

#### **2020.13 – CAMPAGNE DE TRAVAUX 2020 « Eclairage et mise en valeur des Monuments Historiques » – DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT**

A l'unanimité (31 voix « pour »), le conseil municipal décide :

- ⇒ D'approuver le projet de travaux.
- ⇒ De solliciter toutes les subventions de l'Etat afin de réaliser ce projet.
- ⇒ De rappeler que les crédits correspondants seront inscrits au budget 2020.
- ⇒ D'autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous actes aux effets ci-dessus.
- ⇒ De publier la présente délibération au Recueil des Actes Administratifs de la Commune.

#### **2020.14 – ECLAIRAGE DE LA TOUR CÉSAR ET LA COLLÉGIALE ST-QUIRIACE – DEMANDE DE SUBVENTION**

A l'unanimité (31 voix « pour »), le conseil municipal décide :

- ⇒ De solliciter des aides aussi élevées que possible auprès du Conseil Régional et tous autres mécènes.
- ⇒ D'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous actes aux effets ci-dessus.
- ⇒ De publier la présente délibération au Recueil des Actes Administratifs de la Commune.

#### **2020.15 – PLAN LOCAL D'URBANISME – MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°2 – CORRECTION D'ERREUR MATÉRIELLE**

A l'unanimité (31 voix « pour »), le conseil municipal décide :

- ⇒ D'approuver le dossier de modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme.
- ⇒ De dire que la présente délibération fera l'objet, conformément au code de l'urbanisme :
  - D'un affichage en mairie durant un mois,
  - D'une mention insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département,
  - D'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune,
- ⇒ De dire que le dossier de modification simplifiée n°2 du PLU est tenu à la disposition du public au service urbanisme de la mairie de Provins aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
- ⇒ D'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

**2020.16 – FONDS INTERMINISTÉRIEL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE – APPEL A PROJETS 2020 – DEMANDE DE SUBVENTION**

A l'unanimité (31 voix « pour »), le conseil municipal décide :

- ⇒ D'autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter une subvention auprès de l'Etat, au titre du FIPD dans le cadre du programme S "Equipement des polices municipales".
- ⇒ D'autoriser le Maire ou l'adjoint délégué à signer tous actes aux effets ci-dessus.
- ⇒ De publier la présente délibération au Recueil des Actes Administratifs de la Commune.

**2020.17 – DÉNOMINATION DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC MÉDICO-SOCIAL (EPMS) DU PROVINOIS**

A l'unanimité (31 voix « pour »), le conseil municipal décide :

- ⇒ De se prononcer sur le nom de baptême Jacques CHIRAC de l'EPMS du Provinois
- ⇒ D'autoriser le Maire à en informer le Conseil d'Administration de l'EPMS du Provinois.
- ⇒ De publier la présente délibération au Recueil des Actes Administratifs de la Commune.

oooOooo

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19H50*

Le Maire,



**Olivier LAVENKA**